



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Recensements

Question écrite n° 49243

Texte de la question

De plus en plus, les syndicats intercommunaux sont sollicités par l'administration pour connaître la population desservie par leurs services. Il en est ainsi notamment des syndicats d'alimentation en eau potable qui, s'ils n'ignorent pas le nombre de leurs abonnées, ne peuvent pas connaître avec exactitude la population desservie. En effet, il arrive très souvent, surtout en milieu rural, que le champ d'application de ces syndicats dépende du relief de la commune. M. Alain Marleix demande à M. le ministre de l'intérieur si, dans le cadre du prochain recensement prévu en 1999, il ne pourrait pas être possible d'envisager une question qui permettrait de connaître le syndicat qui dessert l'habitation en eau potable, assainissement, ordures ménagères... Ainsi, il serait facile de connaître la population tributaire du syndicat et de répondre avec exactitude à l'administration.

Données clés

Auteur : [M. Marleix Alain](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49243

Rubrique : Demographie

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 1997, page 1155